



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
CULTURE - Location salle AVAN'C - Prestation lumière du 8 au 11 avril 2024 -
Didier RALET

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition de l'entreprise Didier RALET, en date du 18/03/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir une prestation lumière du 8 au 11 avril 2024 à la salle de l'AvanC de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget annexe Actions Culturelles de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise Didier RALET sise 2 route de Poézat, le Petit Poézat 03800 GANNAT, est retenue pour la prestation lumière de la salle de l'AvanC du 8 au 11 avril 2024 de la ville de Royat, pour un montant de **1 200.00 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise Didier RALET
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 27/03/2024

Le Maire,

Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

DM 057

DIDIER RALET
2 route de Poézat ,le Petit Poézat
F 03800 GANNAT
06 89 86 70 00
ralet.didier@gmail.com

GANNAT Le 18 mars 2024

Mairie de Royat
46 Bd Barrieu
63130 ROYAT

DEVIS N° :MDR 02/24	CLIENT : 133	REGLEMENT : VIREMENT
---------------------	--------------	----------------------

Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
DEVIS	Prestation lumière			
	Les 8/9/10/11 Avril-24	04	300,00	1200,00
NET A PAYER				1 200,00 €

TVA non applicable, art. 239 B du CGI

Visa France


SIRET :440 697 035 00028 CODE APE :9609Z
RC PRO MACIF N°20000015860

bon pour accord de la Maire,

N. AURED